

Informations concernant le salarié désigné ci-dessous :

Si le salarié a quitté l'établissement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, cochez cette case  et retournez le questionnaire sans le remplir.

Informations sur les rémunérations et les charges en 2012

Ne pas porter les centimes, indiquez 0 en cas de non-versement

<b>1 Rémunération brute annuelle totale</b> (avantages en nature inclus).....	<input type="text"/>	€
<i>dont</i> 1.1 Heures supplémentaires et/ou complémentaires ( <b>loi TEPA</b> ).....	<input type="text"/>	€
1.2 <b>Total</b> des primes et compléments de salaire (13 <sup>e</sup> mois, primes d'ancienneté, de rendement, de pénibilité, de vacances, de fin d'année, avantages en nature, etc.).....	<input type="text"/>	€
<i>dont</i> 1.2.1 Primes d'ancienneté.....	<input type="text"/>	€
1.2.2 Primes liées à des contraintes du poste de travail (travail posté, en équipes alternantes, de nuit, astreintes, pénibilité, risque.....)	<input type="text"/>	€
1.2.3 Primes liées aux performances individuelles.....	<input type="text"/>	€
1.2.4 Primes liées aux performances collectives, d'équipe, d'atelier.....	<input type="text"/>	€
<b>2 Autres éléments de rémunération non inclus dans la rémunération brute</b> (indemnités de licenciement, de mise à la retraite, indemnités journalières de sécurité sociale versées si subrogation.....)	<input type="text"/>	€
<b>3 Sommes attribuées au titre de l'intéressement</b> (versées en 2013 au titre de l'exercice 2012).....	<input type="text"/>	€
<b>4 Sommes attribuées au titre de la participation</b> (répartition de la réserve spéciale versée en 2013 au titre de l'exercice 2012).....	<input type="text"/>	€
<b>5 Abondement</b> de l'employeur au PEE, PERCO, PEI, PEG versé en 2012.....	<input type="text"/>	€
<b>6 Cotisations patronales totales</b> (après exonérations).....	<input type="text"/>	€
<i>dont</i> 6.1 Cotisations non-obligatoires pour la <b>retraite supplémentaire</b> et/ou la <b>prévoyance complémentaire</b> (frais de santé, mutuelle).....	<input type="text"/>	€

Informations sur le temps travaillé en 2012

→ Les questions 7 à 10 ne concernent pas les salariés soumis au régime du forfait en jours.

<b>7 Total des heures rémunérées en 2012</b> (rubrique des DADS).....	<input type="text"/>	heures
<i>dont</i> 7.1 <b>Heures supplémentaires</b> ou <b>complémentaires (loi TEPA)</b> .....	<input type="text"/>	heures

→ Les questions suivantes se rapportent à la plus longue période d'emploi sans changement

<b>8 Durée du travail</b> prévue dans le contrat de travail, l'accord collectif ou les statuts pour la période d'emploi effectuée en 2012 (durée <b>hors congés payés, jours de RTT, jours fériés, ponts et repos hebdomadaires</b> ).....	<input type="text"/>	heures / an
<b>9 Durée hebdomadaire</b> pratiquée habituellement (en cas de cycle ou de modulation, renseignez la durée moyenne).....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> heures / semaine
<b>10 Nombre de jours travaillés</b> habituellement par semaine.....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> jours travaillés/ semaine
<b>11 Durée du forfait en jours</b> (uniquement si le salarié est au forfait en jours).....	<input type="text"/>	jours / an
<b>12</b> Si le salarié a exercé son activité à <b>temps partiel</b> , indiquez le taux de temps partiel	<input type="text"/>	%

→ Les questions suivantes se rapportent à l'ensemble de l'année 2012

<b>13 Jours de congés</b> et de <b>RTT effectivement pris</b> par le salarié en 2012.....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> jours ouvrés
<i>dont</i> 13.1 <b>Jours de RTT</b> .....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> jours ouvrés
<b>14 Jours versés sur un compte épargne-temps (CET)</b> .....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> jours ouvrés
<b>15 Jours fériés chômés</b> et ponts accordés (non récupérés).....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> jours ouvrés
<b>16 Congés maladie, accident / maladie professionnelle</b> .....	<input type="text"/>	, <input type="text"/> unité * : <input type="text"/>
<b>17 Autres absences</b> (congés maternité / paternité, raisons familiales / personnelles, grèves, débrayage, repos compensateur.....)	<input type="text"/>	, <input type="text"/> unité * : <input type="text"/>

\* unité : JE : jours ouvrés, JC : jours calendaires, HH : heures